

Description de la flotte méditerranéenne aux petits métiers (notamment palangriers et fileyeurs)

PREMIERE PARTIE : Métiers à l'Hameçon

1^{er} juin 2022

Rapport préparé par : Jérôme Bourjea, Norbert Billet, Grégoire Certain, Emilie Leblond, Samuel Le Blond (Norgay), Emilie Le Roy, Emmanuel Tessier

Relecture : Thierry Laugier, Alain Biseau

« Cette expertise a été réalisée conformément au processus interne P9 ('produire des expertises et fournir des avis') certifié ISO-9001 et selon la [charte de l'expertise et de l'avis à l'Ifremer](#), en explorant les liens d'intérêt des experts sollicités tant vis à vis du demandeur que du sujet de l'expertise »

Contexte

La France, a mis en œuvre plusieurs plans de gestion « petits métiers » par arrêté du 13 mai 2014 portant adoption de plans de gestion pour les activités de pêche professionnelle à la senne tournante coulissante, à la drague, à la senne de plage et au gangui en mer Méditerranée par les navires battant pavillon français.

Cependant, la plupart des métiers pratiqués ne font actuellement pas l'objet d'un encadrement, et peu de stocks côtiers font l'objet d'une évaluation.

La Commission Européenne souhaite encadrer à terme ces « petits métiers », à travers le plan pluriannuel pour les pêcheries exploitant des stocks démersaux en Méditerranée occidentale et modifiant le règlement (UE) n° 508/2014 (plan WestMed).

Par ailleurs, la CGPM a adopté en 2018 un plan d'action régional pour la pêche artisanale en Méditerranée et en Mer Noire.

Ce plan comporte notamment les actions suivantes :

- Adopter, dès que possible, une caractérisation de la pêche artisanale en Méditerranée et en mer Noire qui prenne en considération son importance socioéconomique et ses spécificités, sur la base d'un ensemble de critères indicatifs (taille du bateau, engin utilisé, durée des sorties de pêche, activités de pêche effectuées sans navire, etc.).
- Mettre en œuvre, le cas échéant, des plans de gestion des pêches qui fixent des règles spécifiques visant notamment à garantir un accès préférentiel aux pêches artisanales durables et à faible impact le long de la bande côtière.
- La CGPM organisera en 2024 une conférence à mi-parcours afin d'évaluer les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action régional : à ce titre, la France doit élaborer en 2022 son plan d'action national, et mettre en œuvre les actions nécessaires.

Dans ce contexte, La DPMA sollicite Ifremer afin de produire un panorama des différents métiers pratiqués en Méditerranée y compris en Corse (GSA7 et GSA8), à l'exclusion des chalutiers via des fiches de synthèse par métier (voir objet de la saisine pour plus de détail). Dans le cas où les données disponibles ne permettraient pas de répondre aux différents points listés par la saisine, la DPMA sollicite l'IFREMER pour l'éclairer sur les collectes de données complémentaires nécessaires pour améliorer la connaissance sur l'activité des petits métiers.

La réponse à cette saisine est réalisée en deux parties. La première, présentée dans ce document, a pour objectif de créer des fiches ciblant les métiers à l'hameçon. A noter qu'elles seront modifiées en fonction de la version finale des fiches qui seront fournies dans la seconde partie de la saisine pour l'ensemble des métiers de la pêche artisanale méditerranéenne. Ces fiches sont donc pour l'instant à usage interne et doivent être considérées comme un document de travail.

Origine et agrégation des données exploitées pour les fiches

Ces fiches ont été réalisées dans le cadre du « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) de l'Ifremer, qui constitue le réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages associés. Ce projet s'inscrit dans la mission de service d'intérêt public de l'Ifremer consistant à « connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ».

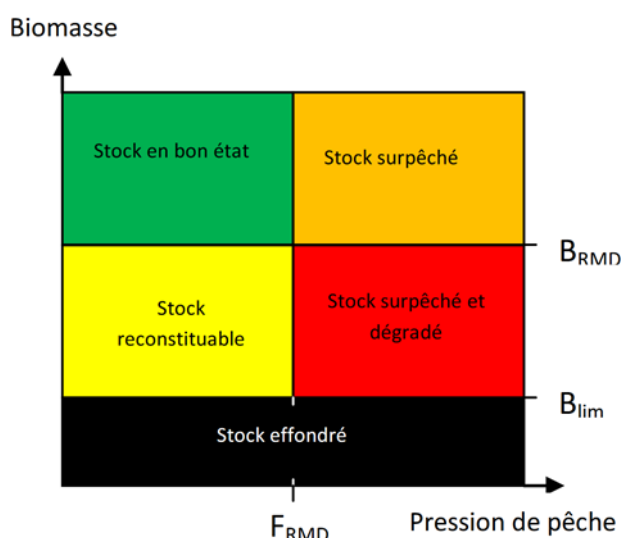
Ce type de synthèse est réalisé grâce à la mise en place d'une méthodologie standard de suivi des activités des navires, et à l'existence depuis 2001 d'un réseau d'observateurs Ifremer complété par des partenaires sous-traitants. Les indicateurs présentés portent sur la flotte de pêche en 2020 : ils synthétisent ainsi l'ensemble des données 2020 des navires inscrits au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC) et présents sur les quartiers maritimes de la façade Méditerranée.

Source de données (information reprises dans chaque fiche Métier)

Le présent document est une restitution globale des données disponibles au sein du SIH sur les navires de pêche français, et en particulier :

- le fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC), qui référence l'ensemble des navires de pêche professionnelle de la flotte française et leurs caractéristiques techniques (source : DGAMPA) ; ainsi, si des pêcheurs à pied professionnels sont actifs sur la zone d'étude, mais ne disposent pas d'un navire de pêche inscrit au fichier FPC, alors leur activité ne sera pas restituée dans ce document. Il en est de même pour les navires non-inscrits au fichier FPC.
- les données déclaratives de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord pour les navires de 10 mètres et plus, et des fiches de pêche pour les navires de moins de 10 mètres (source : DGAMPA). A noter toutefois que ces données n'incluent pas les déclarations de thon rouge enregistrées dans la base Sathoro de la DGAMPA (absence de flux vers Harmonie) ;

- les données de ventes des navires de pêche professionnelle, essentiellement constituée des ventes en criée (source : DGAMPA) ;
- les données « Sacrois » correspondent aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données déclaratives et des données VMS (source : DGAMPA et réalisation technique : Ifremer) ;
- Les données « Obsdeb » correspondent aux données d'échantillonnage des marées au débarquement des navires de moins de 12 mètres. Elles ont été collectées sur la façade Méditerranée jusqu'en 2018 inclus pour pallier au flux déclaratif incomplet, et permettent d'estimer par échantillonnage les efforts et captures (source : DPMA et réalisation technique : Ifremer). Le suivi a été arrêté à partir de 2019 du fait de l'amélioration du flux déclaratif.
- les données d'enquêtes « Activité » réalisées chaque année par le réseau des observateurs du SIH pour l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC. Ces enquêtes visent à reconstituer le calendrier d'activité mensuel des navires, à partir du flux déclaratif quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, ce calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, les différents métiers pratiqués. Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée (source : Ifremer - DPMA).
- Les données sur l'état des stocks exploités (bon état, reconstituable, surpêché, surpêché et dégradé, effondré). La classification repose à la fois sur le niveau d'exploitation (F) de chaque stock et son niveau de biomasse de reproducteur (B) au regard des seuils de référence compatibles avec l'objectif de rendement maximal durable, respectivement FRMD et BRMD ou une approximation de BRMD (Bref). Un stock est considéré en bon état s'il est à la fois non surpêché ($F \leq FRMD$) et s'il présente une biomasse 'non dégradée', c'est à dire supérieure au seuil de référence (Bref). Lorsque la biomasse est inférieure à une biomasse dite 'limite' (Blim), le stock est considéré effondré, quel que soit le niveau d'exploitation. Le tableau ci-dessous apporte plus de précision sur la classification retenue :



Pour plus de détails, voir <https://archimer.ifremer.fr/doc/00773/88470/>

Présentations des fiches pour les métiers à l'hameçon

Les métiers de restitution OBSDEB qui concernaient les palangriers (sur lesquels les fiches métiers de Méditerranéen étaient produites jusqu'à l'arrêt d'OBSDEB en 2018) étaient les suivants :

- Lignes et hameçons à grands pélagiques
- Lignes et hameçons à divers poissons

L'agrégation disponible pour les métiers côtiers méditerranéen (DCF niveau 5) à partir des données SACROIS extrapolées regroupe les métiers à l'hameçon en 6 métiers distincts (le nombre de navires de <12m en Méditerranée pour ces métiers sont indiqués entre crochet):

- Palangres dérivantes - Poissons démersaux : Code LLD_DEF [1]

- Palangres dérivantes - Grands pélagiques : Code LLD_LPF [66]
- Palangres calées - Poissons catadromes : Code LLS_CAT [1]
- Palangres calées - Poissons démersaux : Code LLS_DEF [168]
- Palangres calées - Espèces profondes : Code LLS_DWS [21]
- Palangres calées - Grands pélagiques : Code LLS_LPF [1]

Seules les fiches pour les métiers présentant un nombre de navire supérieur à 1 ont été produites.

Palangres dérivantes - Grands pélagiques : Code LLD_LPF

A noter que pour cette fiche ne reflète pas la réalité pour les données liées au thon rouge. En effet, en l'absence de flux de données de la base Sathoro vers la base Harmonie qui puisse alimenter Sacrois, les chiffres liés à cette espèce sont partiels (et donc fortement biaisés). Une alerte sur ce point a été émise en début de fiche. Si un flux de données de la base Sathoro vers la base Harmonie est mis en place avant la fin septembre, cette fiche sera réactualisée. De manière générale, afin de centraliser les processus de traitement des données halieutiques en Méditerranéen, il serait souhaitable que ce lien soit mis en place au plus vite.

Palangres calées - Poissons démersaux : Code LLS_DEF

Pas de commentaires spécifiques.

Palangres calées - Espèces profondes : Code LLS_DWS

Pas de commentaires spécifiques.



Activité des navires de pêche

Palangres dérivantes - Grands pélagiques

Façade MÉDITERRANÉE

Navires de moins de 12 mètres inscrits au fichier flotte

2020





Présentation de la synthèse

Ce document est réalisé dans le cadre du projet « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) de l'Ifremer, qui constitue le réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages associés. Ce projet s'inscrit dans la mission de service d'intérêt public de l'Ifremer consistant à « connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ». Outre la collecte des données pertinentes permettant l'analyse du secteur des pêches, le SIH a en charge l'élaboration d'indicateurs sur les flottilles de pêche et leur restitution sous forme de synthèses aux différents acteurs de la filière pêche et du grand public.

Méthodologie

Ce type de synthèse est réalisé grâce à la mise en place d'une méthodologie standard de suivi des activités des navires, et à l'existence depuis 2001 d'un réseau d'observateurs Ifremer complété par des partenaires sous-traitants. Les indicateurs présentés portent sur la flotte de pêche en 2020 : ils synthétisent ainsi l'ensemble des données 2020 des navires inscrits au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC) et présents sur les quartiers maritimes de la façade Méditerranée. L'adhésion des comités professionnels, l'accueil des marins enquêtés et la collaboration de la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) sont par ailleurs précieux pour mener à bien ce projet.

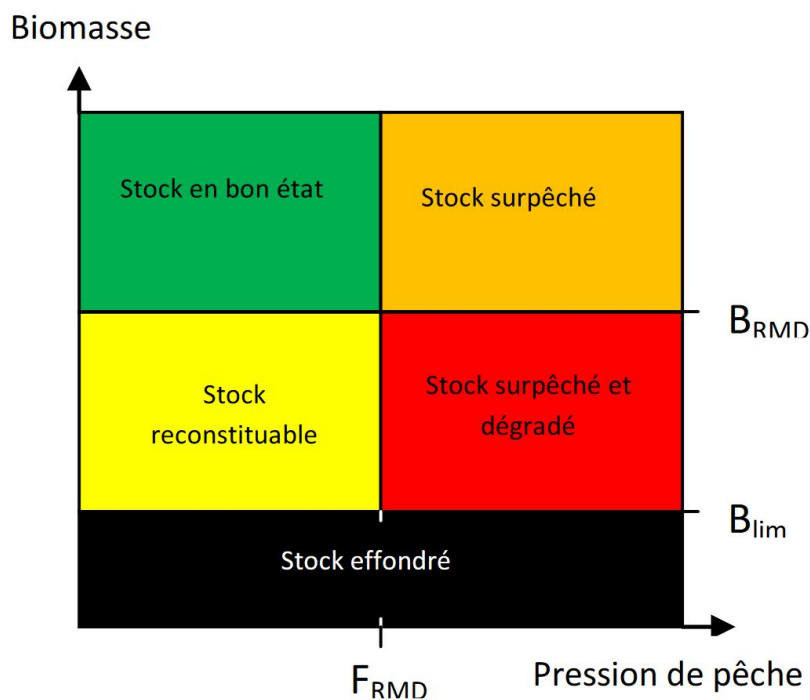
Source de données

Le présent document est une restitution globale des données disponibles au sein du SIH sur les navires de pêche français, et en particulier :

- le fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC), qui référence l'ensemble des navires de pêche professionnelle de la flotte française et leurs caractéristiques techniques (source : DGAMPA) ;
- les données déclaratives de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord pour les navires de 10 mètres et plus, et des fiches de pêche pour les navires de moins de 10 mètres (source : DGAMPA). A noter toutefois que ces données **n'incluent pas** les déclarations de thon rouge enregistrées dans la base Sathoro de la DGAMPA ;
- les données de ventes des navires de pêche professionnelle, essentiellement constituée des ventes en criée (source : DGAMPA) ;
- les données « Sacrois » correspondent aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données déclaratives et des données VMS (source : DGAMPA et réalisation technique : Ifremer) ;
- Les données « Obsdeb » correspondent aux données d'échantillonnage des marées au débarquement des navires de moins de 12 mètres. Elles ont été collectées sur la façade Méditerranée jusqu'en 2018 inclus pour pallier au flux déclaratif incomplet, et permettent d'estimer par échantillonnage les efforts et captures (source : DGAMPA et réalisation technique : Ifremer). Le suivi a été arrêté à partir de 2019 du fait de l'amélioration du flux déclaratif.
- les données d'enquêtes « Activité » réalisées chaque année par le réseau des observateurs du SIH pour l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC. Ces enquêtes visent à reconstituer le calendrier d'activité mensuel des navires, à partir du flux déclaratif quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, ce calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, les différents métiers pratiqués. Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée (source : Ifremer - DGAMPA).



- Les données sur l'état des stocks exploités (bon état, reconstituable, surpêche, surpêché et dégradé, effondré). La classification repose à la fois sur le niveau d'exploitation (F) de chaque stock et son niveau de biomasse de reproducteur (B) au regard des seuils de référence compatibles avec l'objectif de rendement maximal durable, respectivement FRMD et BRMD ou une approximation de BRMD (Bref). Un stock est considéré en bon état s'il est à la fois non surpêché ($F \leq FRMD$) et s'il présente une biomasse 'non dégradée', c'est à dire supérieure au seuil de référence (Bref). Lorsque la biomasse est inférieure à une biomasse dite 'limite' (Blim), le stock est considéré effondré, quel que soit le niveau d'exploitation. Le tableau ci-dessous apporte plus de précision sur la classification retenue :



Pour plus de détails, voir https://peche.ifremer.fr/content/download/159248/file/Diagnostic_2021_d%C3%A9barquements_fran%C3%A7ais.pdf

NB : Seuls les navires inscrits au fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC) sont pris en compte dans cette synthèse.

Ainsi, si des pêcheurs à pied professionnels sont actifs sur la zone d'étude, mais ne disposent pas d'un navire de pêche inscrit au fichier FPC, alors leur activité ne sera PAS restituée dans ce document. Il en est de même pour les navires non inscrits au fichier FPC.

Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :

<http://www.ifremer.fr/sih> - Rubrique "Publication"

Contact du Système d'Informations Halieutiques :

harmonie@ifremer.fr



Chiffres clés en 2020 pour les navires pratiquant ce métier toutes espèces confondues



66

navires
inscrits au FPC

211 t

volume débarqué estimé

2 392 862 €

valeur débarquée estimée

Caractéristiques techniques du navire moyen



1,7

personnes à bord

186

kW



10,3

m de longueur

6

U.M.S. de
jauge

25

ans

Répartition des navires par catégorie de longueur

[6-10[m

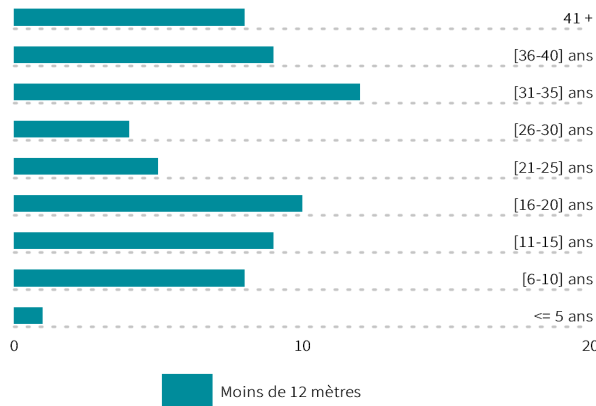
44 %

[10-12[m

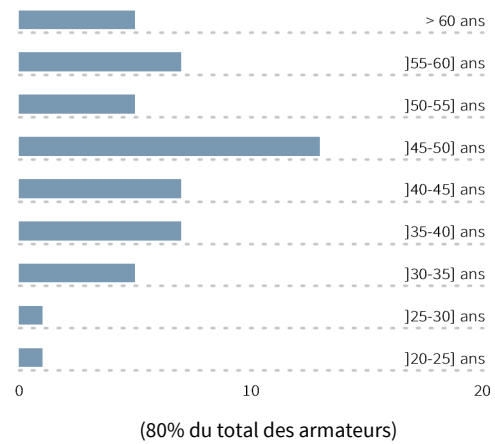
56 %



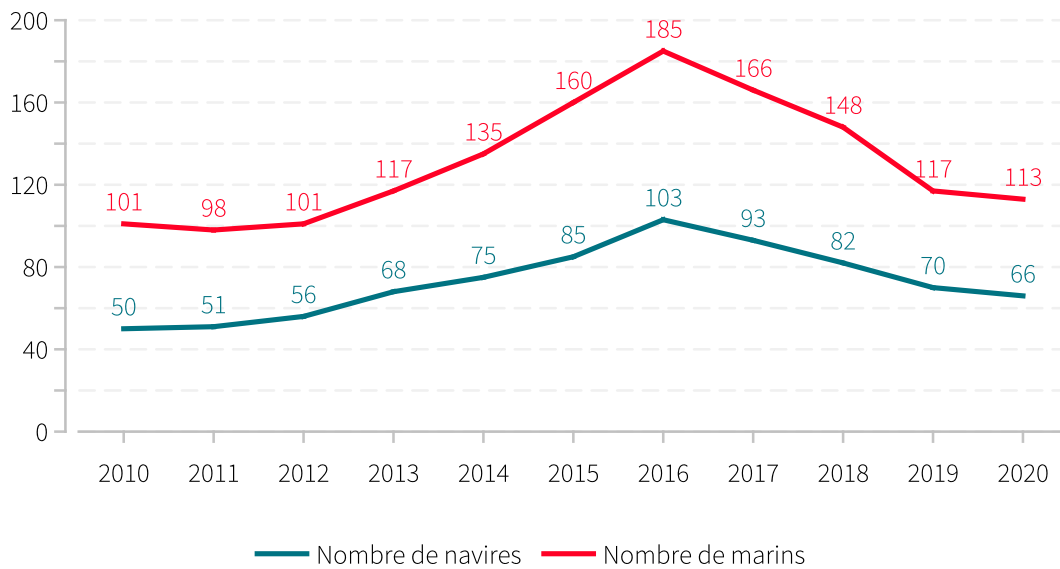
Age des navires



Age des armateurs



Evolution du nombre de navires et du nombre de marins entre 2010 et 2020

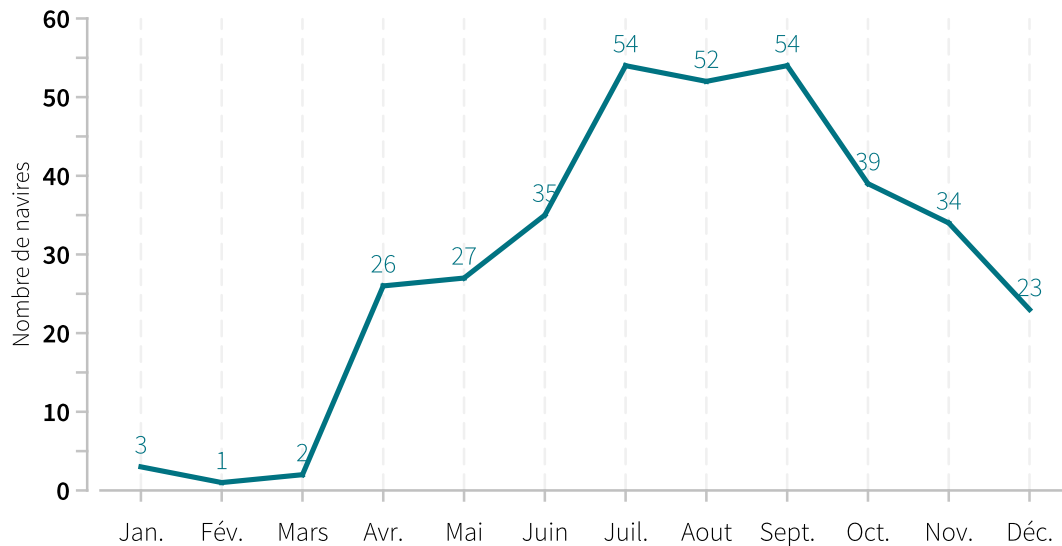




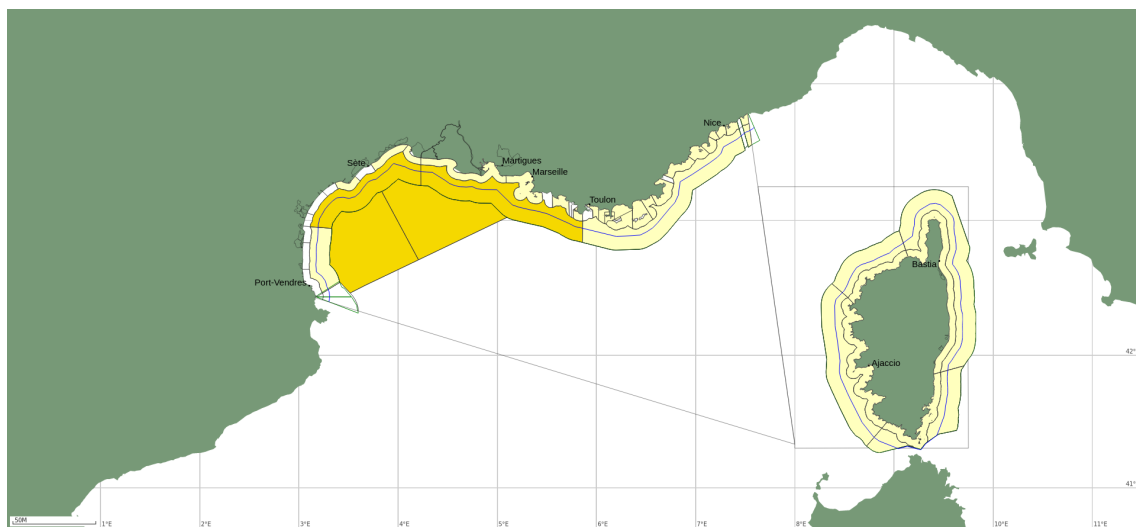
Activité des navires

La pratique du métier **Palangres dérivantes - Grands pélagiques** en 2020 représente **350** mois d'activité cumulés sur les 66 navires pratiquant ce métier, soit **5,3** mois d'activité en moyenne par navire.

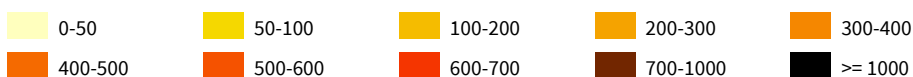
Saisonnalité du métier en 2020



Zones de pêche fréquentées en 2020 pour le métier



Activité en nombre de mois-navires



— Secteurs statistiques Méditerranée



Métiers complémentaires en 2020

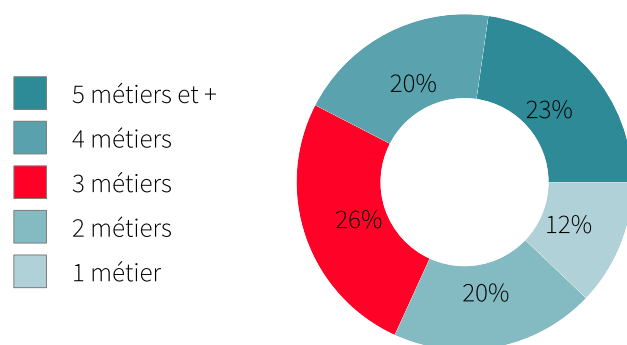
Les navires actifs au métier Palangres dérivantes - Grands pélagiques pratiquent en complément les métiers présentés dans le tableau ci-dessous.

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR MÉTIER

Métiers	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Palangres dérivantes - Grands pélagiques	3	1	2	26	27	35	54	52	54	39	34	23
Trémails - Poissons démersaux	14	14	10	9	16	17	16	12	13	13	14	16
Filets maillants calés - Poissons démersaux	12	9	11	13	11	15	15	12	13	14	12	10
Palangres calées - Poissons démersaux	4	8	5	7	11	8	7	6	9	13	10	5
Trémails - Crustacés			2	9	11	11	12	12	12	1		
Palangres calées - Espèces profondes	5	5	6	5	6	8	5	4	5	3	3	2
Nasses et pièges - Céphalopodes	5	4	3	3	2	2	2	1	1	1	4	4
Trémails - Céphalopodes	8	11	5	5	1							
Sennes coulissantes - Petits pélagiques	1	2	2	1	1	3	3	3	4	4	1	3
Plongée - Espèces démersales	6	7	4	3							1	3

de 0 à 10 navires
 de 11 à 21 navires
 de 22 à 31 navires
 de 32 à 42 navires
 de 43 à 54 navires

Polyvalence des navires concernés en termes de métiers pratiqués en 2020



3,3

NOMBRE MOYEN DE MÉTIERS PRATIQUÉS PAR LES NAVIRES ACTIFS AU MÉTIER



Chiffres clés par rayon d'action des navires actifs au métier en 2020

Le rayon d'action est défini de la manière suivante :

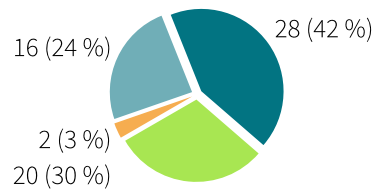
les navires exerçant majoritairement leur activité dans les 12 milles (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Côtiers** ».

Ceux exerçant majoritairement leur activité à l'extérieur de la bande côtière (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Large** ».

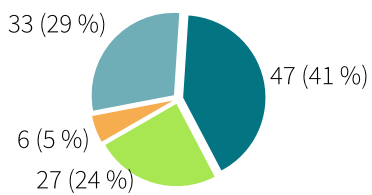
Enfin, ceux ayant exercé entre 25 et 75 % de leur activité à la côte ou au large sont qualifiés de « **Mixte** ».

En Méditerranée, l'activité de pêche côtière peut se faire en étang et/ou en mer plus ou moins proche de la côte. Les navires exerçant majoritairement leur activité dans ces zones (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Étang et <3milles** ».

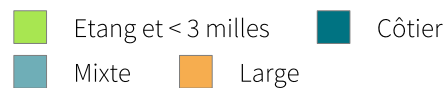
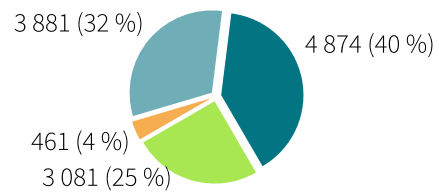
NOMBRE DE NAVIRES



NOMBRE DE MARINS



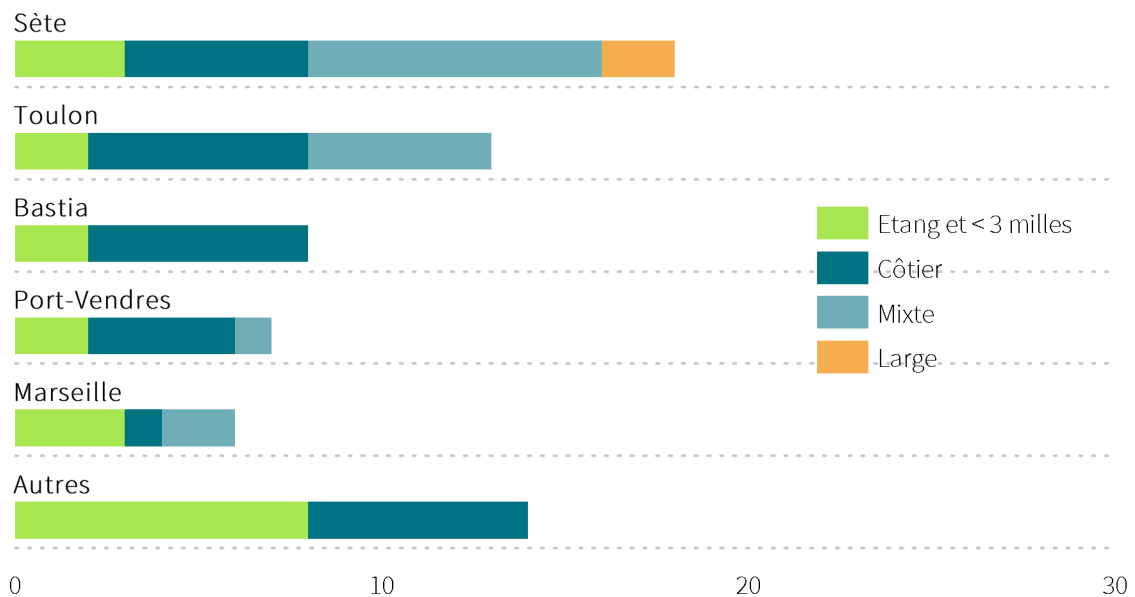
PUISSANCE TOTALE (KW)





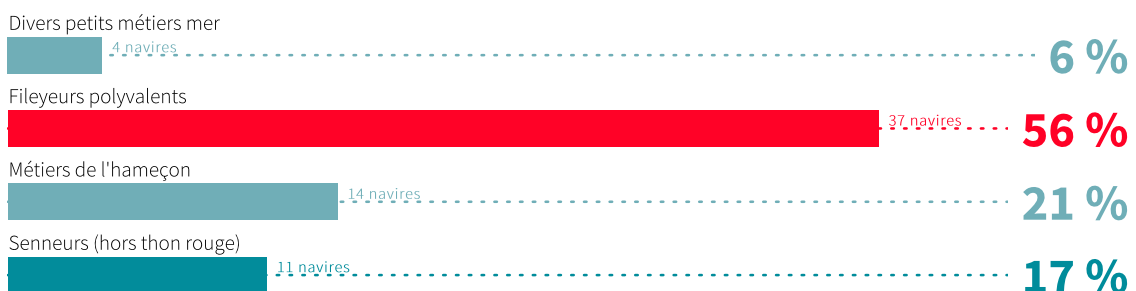
Répartition par lieu d'immatriculation et par rayon d'action des navires actifs au métier en 2020

NOMBRE DE NAVIRES



Répartition par flottille des navires actifs au métier en 2020

Cette section propose une partition de la flotte active à la pêche en prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés au cours de l'année. La flotte est ainsi subdivisée en flottilles, c'est-à-dire en groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaisons de métiers) durant l'année. Cette classification de navires par type permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Ainsi, un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, mais ne sera affecté qu'à une seule flottille.









Production des espèces principales du métier

Plusieurs sources de données sont utilisées pour estimer la production des navires de pêche selon les années et la façade :

- Les données « Obsdeb » correspondent aux données d'échantillonnage des marées au débarquement des navires de moins de 12 mètres. Elles ont été collectées sur la façade Méditerranée jusqu'en 2018 inclus pour pallier au flux déclaratif incomplet, et permettent d'estimer par échantillonnage les efforts et captures (source : DGAMPA et réalisation technique : Ifremer). Le suivi a été arrêté en Méditerranée à partir de 2019 du fait de l'amélioration du flux déclaratif. Les données Obsdeb sont donc utilisées dans ces fiches pour les navires de moins de 12 mètres, jusqu'en 2018 inclus.
- Les données « Sacrois » sont des estimations de captures et d'efforts de pêche par navire basées sur un algorithme de croisement des données de ventes, des données de journaux de bord/fiches de pêche et des données VMS (source : DGAMPA et réalisation technique : Ifremer). Cette source de données est utilisée pour les navires de plus de 12 mètres par simple cumul des productions. Pour la façade Méditerranée continentale, à partir de 2019, cette source de données est également utilisée pour les navires de moins de 12 mètres. Les données ne couvrant pas toujours la totalité de l'activité de pêche, elles sont extrapolées pour produire des estimations de capture pour l'ensemble de la flottille des moins de 12 mètres.
- A noter : les données de déclarations de thon rouge enregistrées dans la base Sathoro de la DGAMPA n'étant pas transmises au SIH de l'Ifremer, elles ne peuvent être utilisées dans les fiches de synthèse. Les productions de thon rouge sont donc largement sous-estimées.

Espèce	Tonnage (T) 2018		Tonnage (T) 2019		Tonnage (T) 2020		Tonnage (T) moyen 2018 - 2020		Valeur (k€) moyenne 2018 - 2020	Prix moyen calculé (€/kg) 2018 - 2020
	Tonnage (T)	%	Tonnage (T)	%	Tonnage (T)	%	Tonnage (T)	%		
Thon rouge de l'Atlantique 	371	71 %	92	39 %	110	52 %	191		4 186	21,94
Espadon 	123	23 %	122	51 %	89	42 %	111		1 647	14,78
Germon 	0,65	<1 %	12	5 %	6	3 %	6		23	3,50
Thonidés nca	18	3 %	0,05	<1 %			6		126	21,02
Requins divers nca	9	2 %					3		9	3,12
Thonine commune	0,02	<1 %	2	<1 %	0,86	<1 %	1		5	5,23
Peau bleue	0,72	<1 %	1	<1 %	0,84	<1 %	0,92		3	2,92
Centrolophé noir	0,43	<1 %	1	<1 %	0,50	<1 %	0,78		2	2,46
Poissons marins nca	2	<1 %	0,04	<1 %			0,54		8	15,07
Seiche commune			0,94	<1 %	0,08	<1 %	0,34		2	6,98
Coryphène commune	0,22	<1 %	0,50	<1 %	0,17	<1 %	0,30		2	6,36
Congre d'Europe			0,43	<1 %	0,19	<1 %	0,21		0,49	2,38
Makaires, marlins, voili nca			0,13	<1 %	0,41	<1 %	0,18		0,86	4,74
Bonite à dos rayé	0,41	<1 %	0,05	<1 %	0,07	<1 %	0,18		2	9,97
Sériole couronnée			0,01	<1 %	0,45	<1 %	0,15		1	8,99
Pieuvre			0,12	<1 %	0,33	<1 %	0,15		1	7,30
Pageot commun			0,29	<1 %	0,15	<1 %	0,15		0,80	5,55
Merlu européen 			0,31	<1 %	0,09	<1 %	0,13		0,83	6,33
Mulet lippu			0,36	<1 %	0,01	<1 %	0,12		0,19	1,56
Athérinidés nca			0,36	<1 %			0,12		0,78	6,52
Autres espèces	0,46	<1 %	3	1 %	2	<1 %	2		11	6,77
Total (toutes espèces confondues)	525	100 %	237	100 %	211	100 %	325		6 033	18,59

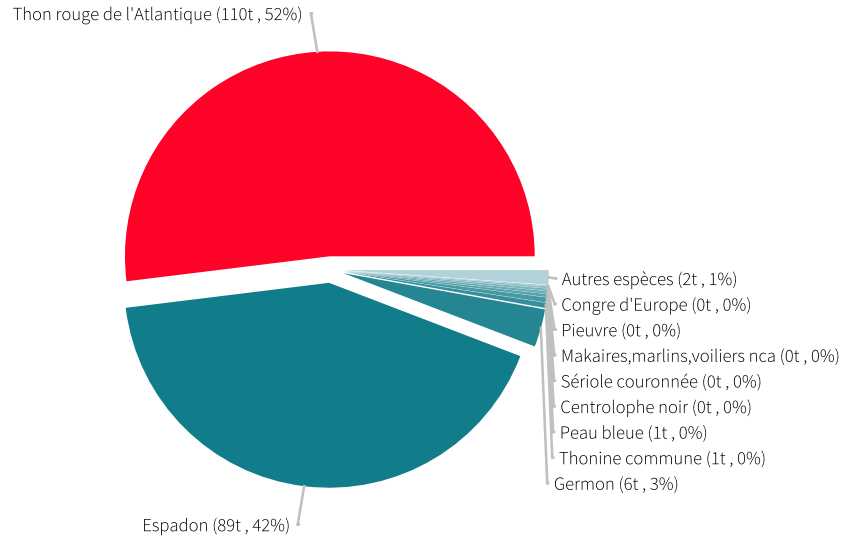
Statut des stocks :

 Stock reconstituable  Stock surpêché  Stock surpêché et dégradé  Stock effondré

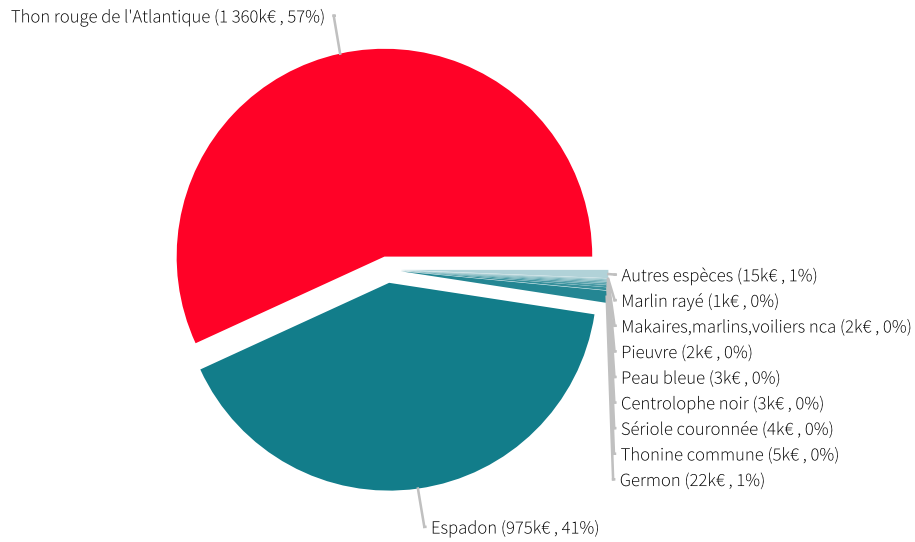


Composition spécifique des captures en 2020

EN VOLUME

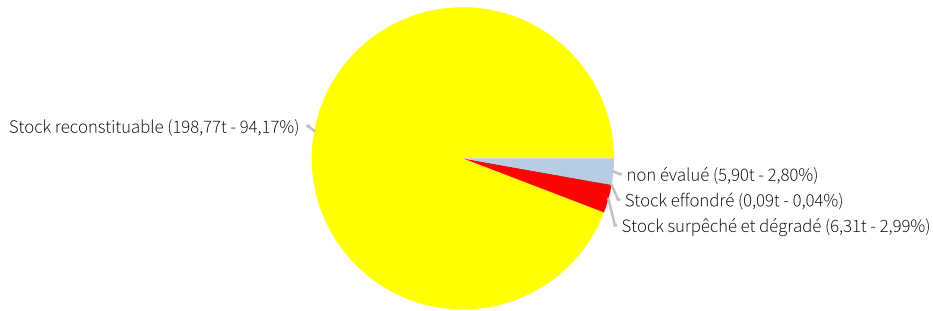


EN VALEUR



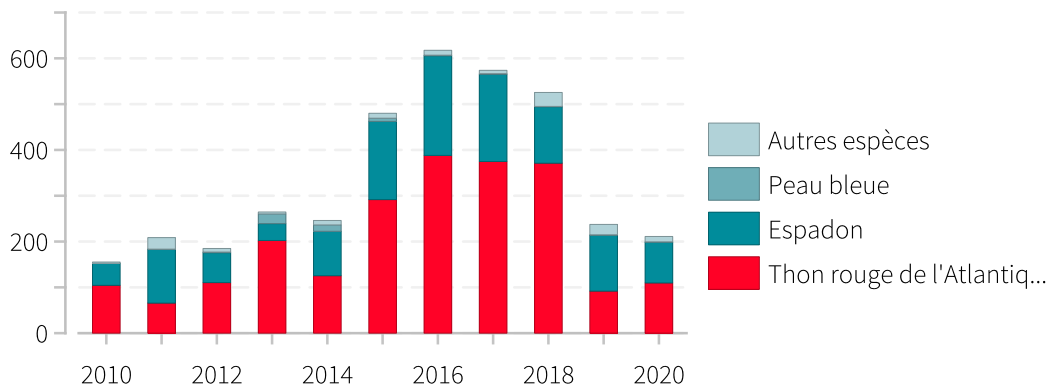


Production cumulée par statut des espèces en 2020

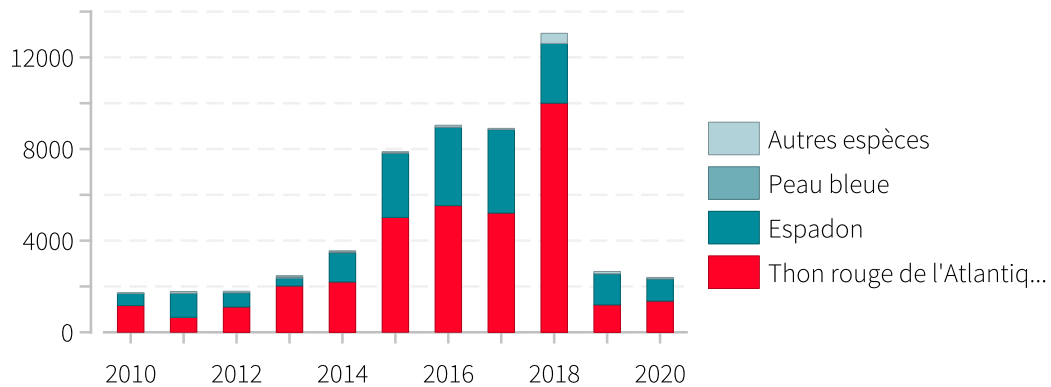


Evolution de la production totale par espèce et part des 3 espèces principales

Quantité totale débarquée (t)



Valeur totale débarquée (k€)



Cofinancements





Activité des navires de pêche

Palangres calées - Poissons démersaux

Façade MÉDITERRANÉE

Navires de moins de 12 mètres inscrits au fichier flotte

2020





Présentation de la synthèse

Ce document est réalisé dans le cadre du projet « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) de l'Ifremer, qui constitue le réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages associés. Ce projet s'inscrit dans la mission de service d'intérêt public de l'Ifremer consistant à « connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ». Outre la collecte des données pertinentes permettant l'analyse du secteur des pêches, le SIH a en charge l'élaboration d'indicateurs sur les flottilles de pêche et leur restitution sous forme de synthèses aux différents acteurs de la filière pêche et du grand public.

Méthodologie

Ce type de synthèse est réalisé grâce à la mise en place d'une méthodologie standard de suivi des activités des navires, et à l'existence depuis 2001 d'un réseau d'observateurs Ifremer complété par des partenaires sous-traitants. Les indicateurs présentés portent sur la flotte de pêche en 2020 : ils synthétisent ainsi l'ensemble des données 2020 des navires inscrits au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC) et présents sur les quartiers maritimes de la façade Méditerranée. L'adhésion des comités professionnels, l'accueil des marins enquêtés et la collaboration de la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) sont par ailleurs précieux pour mener à bien ce projet.

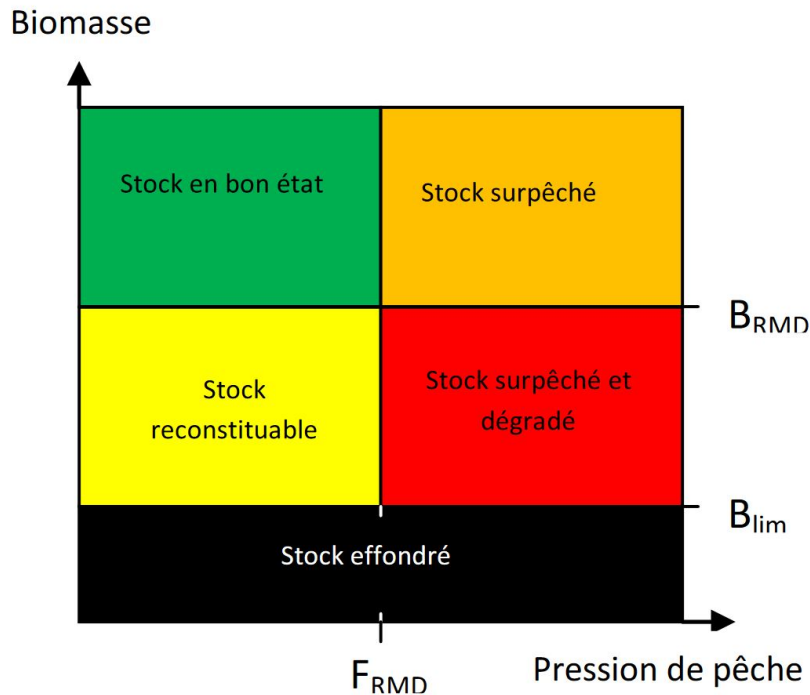
Source de données

Le présent document est une restitution globale des données disponibles au sein du SIH sur les navires de pêche français, et en particulier :

- le fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC), qui référence l'ensemble des navires de pêche professionnelle de la flotte française et leurs caractéristiques techniques (source : DGAMPA) ;
- les données déclaratives de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord pour les navires de 10 mètres et plus, et des fiches de pêche pour les navires de moins de 10 mètres (source : DGAMPA). A noter toutefois que ces données **n'incluent pas** les déclarations de thon rouge enregistrées dans la base Sathoro de la DGAMPA ;
- les données de ventes des navires de pêche professionnelle, essentiellement constituée des ventes en criée (source : DGAMPA) ;
- les données « Sacrois » correspondent aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données déclaratives et des données VMS (source : DGAMPA et réalisation technique : Ifremer) ;
- Les données « Obsdeb » correspondent aux données d'échantillonnage des marées au débarquement des navires de moins de 12 mètres. Elles ont été collectées sur la façade Méditerranée jusqu'en 2018 inclus pour pallier au flux déclaratif incomplet, et permettent d'estimer par échantillonnage les efforts et captures (source : DGAMPA et réalisation technique : Ifremer). Le suivi a été arrêté à partir de 2019 du fait de l'amélioration du flux déclaratif.
- les données d'enquêtes « Activité » réalisées chaque année par le réseau des observateurs du SIH pour l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC. Ces enquêtes visent à reconstituer le calendrier d'activité mensuel des navires, à partir du flux déclaratif quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, ce calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, les différents métiers pratiqués. Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée (source : Ifremer - DGAMPA).



- Les données sur l'état des stocks exploités (bon état, reconstituable, surpêche, surpêché et dégradé, effondré). La classification repose à la fois sur le niveau d'exploitation (F) de chaque stock et son niveau de biomasse de reproducteur (B) au regard des seuils de référence compatibles avec l'objectif de rendement maximal durable, respectivement FRMD et BRMD ou une approximation de BRMD (Bref). Un stock est considéré en bon état s'il est à la fois non surpêché ($F \leq FRMD$) et s'il présente une biomasse 'non dégradée', c'est à dire supérieure au seuil de référence (Bref). Lorsque la biomasse est inférieure à une biomasse dite 'limite' (Blim), le stock est considéré effondré, quel que soit le niveau d'exploitation. Le tableau ci-dessous apporte plus de précision sur la classification retenue :



Pour plus de détails, voir https://peche.ifremer.fr/content/download/159248/file/Diagnostic_2021_d%C3%A9barquements_fran%C3%A7ais.pdf

NB : Seuls les navires inscrits au fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC) sont pris en compte dans cette synthèse.

Ainsi, si des pêcheurs à pied professionnels sont actifs sur la zone d'étude, mais ne disposent pas d'un navire de pêche inscrit au fichier FPC, alors leur activité ne sera PAS restituée dans ce document. Il en est de même pour les navires non inscrits au fichier FPC.

Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :

<http://www.ifremer.fr/sih> - Rubrique "Publication"

Contact du Système d'Informations Halieutiques :

harmonie@ifremer.fr



Chiffres clés en 2020 pour les navires pratiquant ce métier toutes espèces confondues



168

navires
inscrits au FPC

321 t

volume débarqué estimé

2 719 212 €

valeur débarquée estimée

Caractéristiques techniques du navire moyen



1,2

personnes à bord

82

kW



7,4

m de longueur

3

U.M.S. de
jauge

34

ans

Répartition des navires par catégorie de longueur

< 6 m



23 %

[6-10[m



67 %

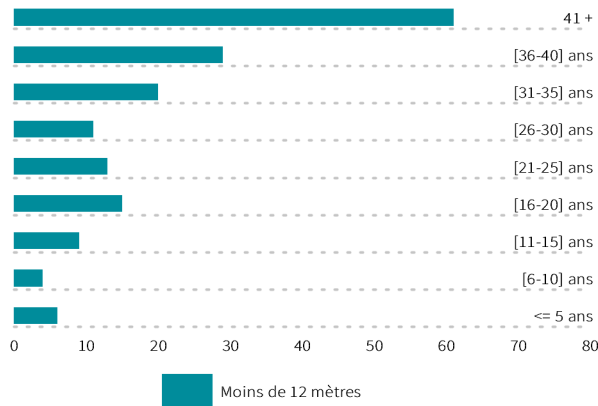
[10-12[m



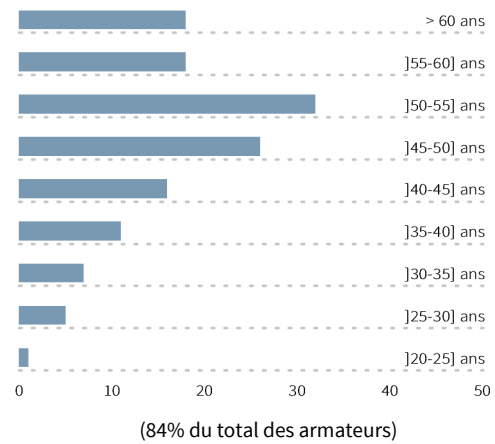
10 %



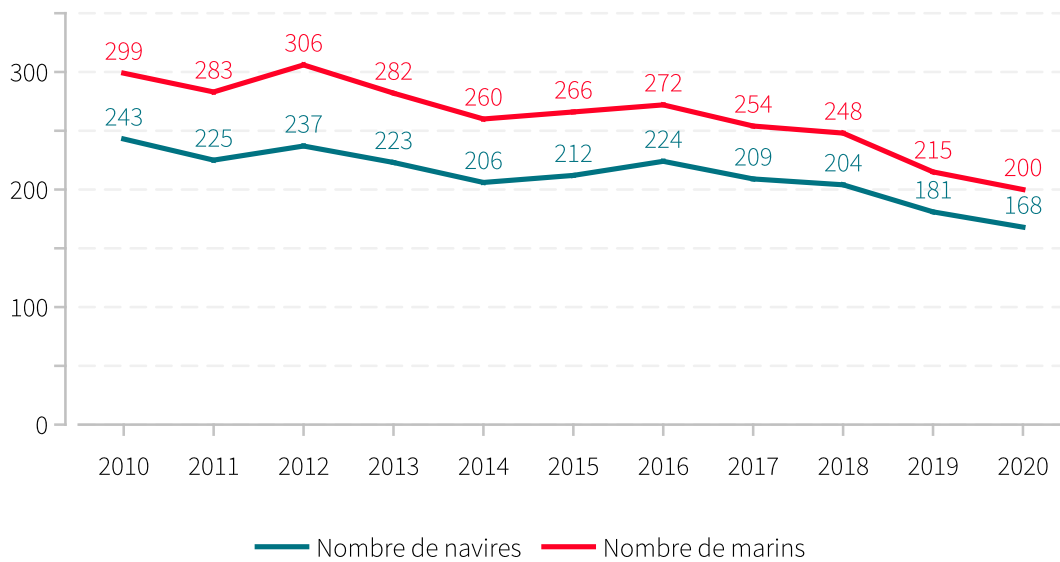
Age des navires



Age des armateurs



Evolution du nombre de navires et du nombre de marins entre 2010 et 2020

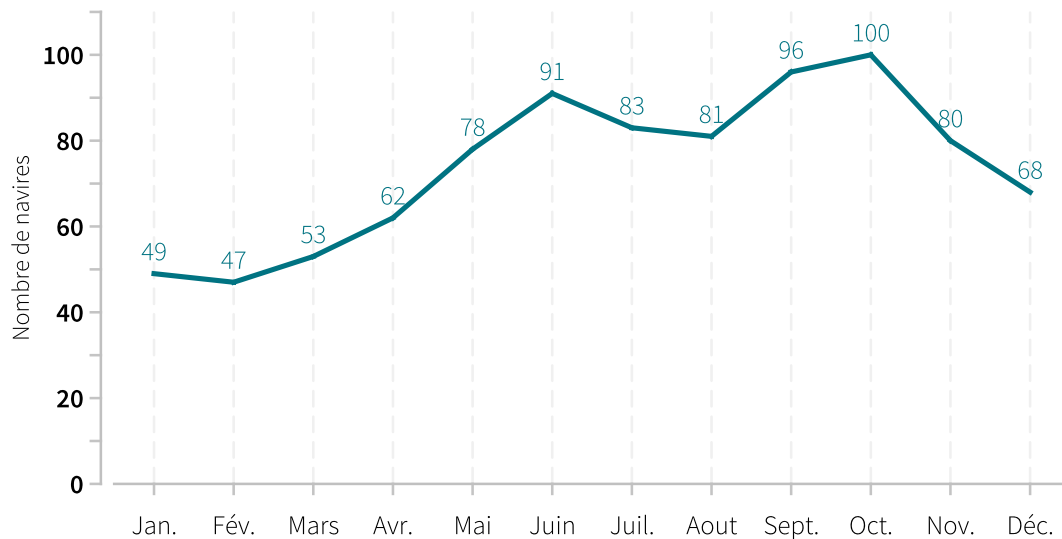




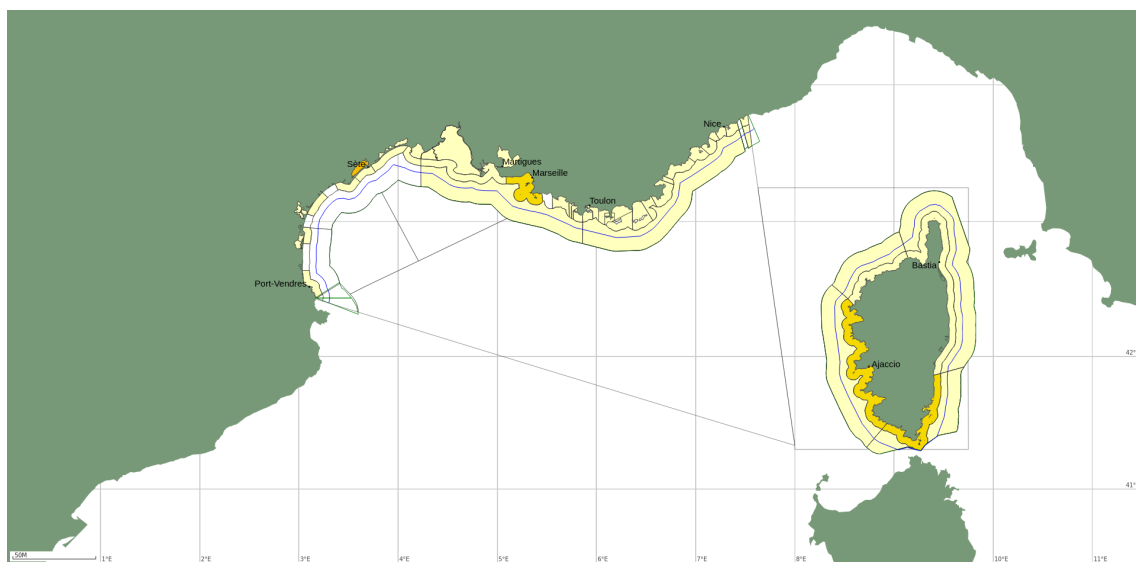
Activité des navires

La pratique du métier **Palangres calées - Poissons démersaux** en 2020 représente **888** mois d'activité cumulés sur les 168 navires pratiquant ce métier, soit **5,3** mois d'activité en moyenne par navire.

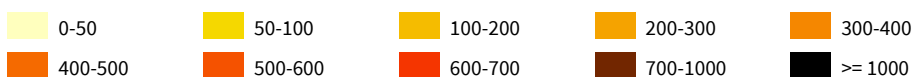
Saisonnalité du métier en 2020



Zones de pêche fréquentées en 2020 pour le métier



Activité en nombre de mois-navires



— Secteurs statistiques Méditerranée



Métiers complémentaires en 2020

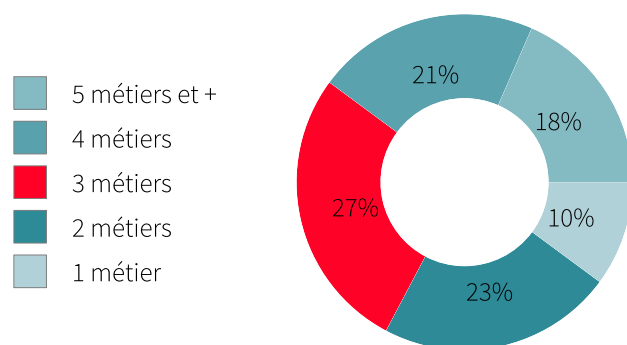
Les navires actifs au métier Palangres calées - Poissons démersaux pratiquent en complément les métiers présentés dans le tableau ci-dessous.

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR MÉTIER

Métiers	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Palangres calées - Poissons démersaux	49	47	53	62	78	91	83	81	96	100	80	68
Trémails - Poissons démersaux	36	39	49	53	53	62	63	60	59	56	34	28
Filets maillants calés - Poissons démersaux	17	21	23	29	30	33	31	27	30	28	23	20
Trémails - Crustacés			13	21	31	39	41	42	40	1		1
Verveux - Poissons catadromes	11	7	16	11	18	19	20	18	21	20	23	18
Plongée - Espèces démersales	28	30	26	16							5	15
Palangres dérivantes - Grands pélagiques				4	5	11	18	19	18	10	10	4
Nasses et pièges - Céphalopodes	6	7	6	6	9	9	6	4	4	4	8	8
Trémails - Céphalopodes	10	15	14	11	4	1	1	2	5	4	5	5
Trémails et filets maillants combinés - Poissons démersaux	4	6	4	8	8	7	7	6	7	6	3	3

de 0 à 19 navires
 de 20 à 39 navires
 de 40 à 59 navires
 de 60 à 79 navires
 de 80 à 100 navires

Polyvalence des navires concernés en termes de métiers pratiqués en 2020



3,4

NOMBRE MOYEN DE MÉTIERS PRATIQUÉS PAR LES NAVIRES ACTIFS AU MÉTIER



Chiffres clés par rayon d'action des navires actifs au métier en 2020

Le rayon d'action est défini de la manière suivante :

les navires exerçant majoritairement leur activité dans les 12 milles (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Côtiers** ».

Ceux exerçant majoritairement leur activité à l'extérieur de la bande côtière (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Large** ».

Enfin, ceux ayant exercé entre 25 et 75 % de leur activité à la côte ou au large sont qualifiés de « **Mixte** ».

En Méditerranée, l'activité de pêche côtière peut se faire en étang et/ou en mer plus ou moins proche de la côte. Les navires exerçant majoritairement leur activité dans ces zones (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Étang et <3milles** ».

NOMBRE DE NAVIRES



NOMBRE DE MARINS



PUISSANCE TOTALE (KW)

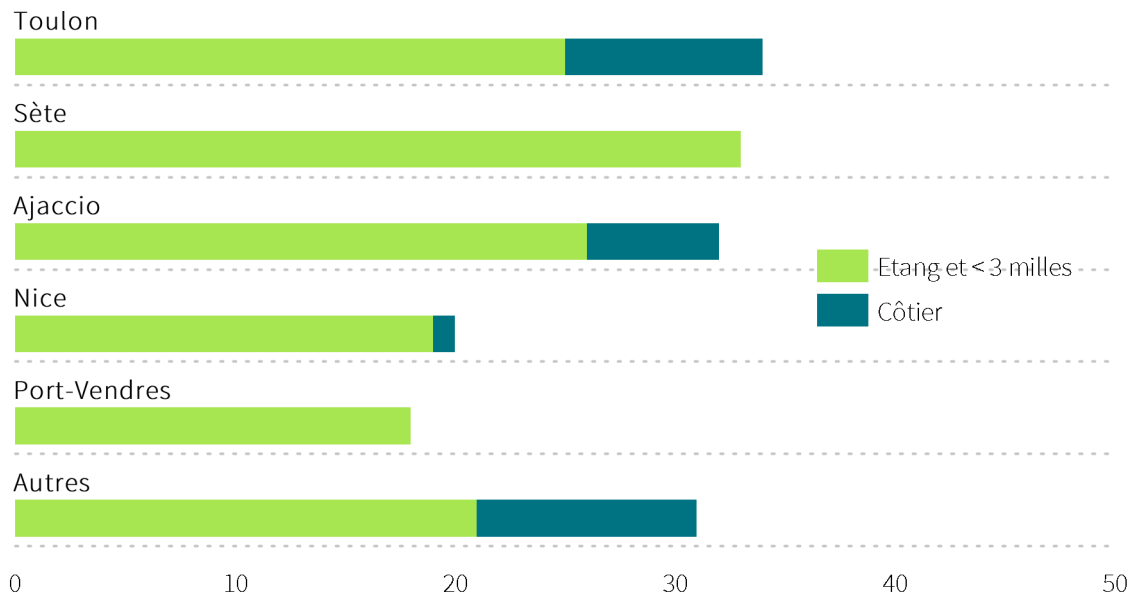


■ Étang et <3 milles ■ Côtier



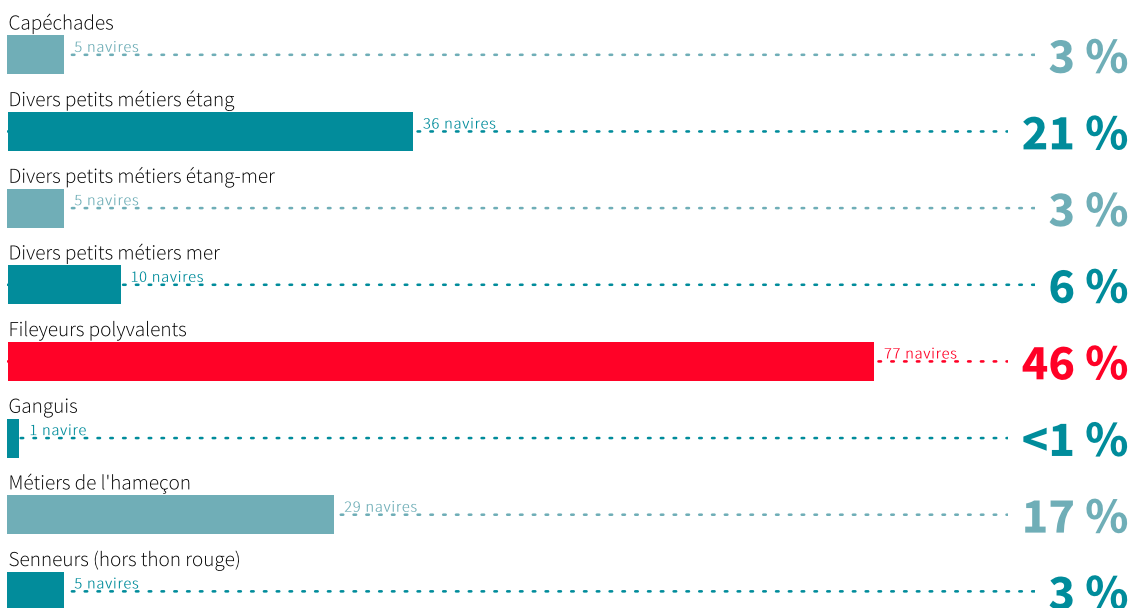
Répartition par lieu d'immatriculation et par rayon d'action des navires actifs au métier en 2020

NOMBRE DE NAVIRES



Répartition par flottille des navires actifs au métier en 2020

Cette section propose une partition de la flotte active à la pêche en prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés au cours de l'année. La flotte est ainsi subdivisée en flottilles, c'est-à-dire en groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaisons de métiers) durant l'année. Cette classification de navires par type permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Ainsi, un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, mais ne sera affecté qu'à une seule flottille.











Production des espèces principales du métier

Plusieurs sources de données sont utilisées pour estimer la production des navires de pêche selon les années et la façade :

- Les données « Obsdeb » correspondent aux données d'échantillonnage des marées au débarquement des navires de moins de 12 mètres. Elles ont été collectées sur la façade Méditerranée jusqu'en 2018 inclus pour pallier au flux déclaratif incomplet, et permettent d'estimer par échantillonnage les efforts et captures (source : DGAMPA et réalisation technique : Ifremer). Le suivi a été arrêté en Méditerranée à partir de 2019 du fait de l'amélioration du flux déclaratif. Les données Obsdeb sont donc utilisées dans ces fiches pour les navires de moins de 12 mètres, jusqu'en 2018 inclus.
- Les données « Sacrois » sont des estimations de captures et d'efforts de pêche par navire basées sur un algorithme de croisement des données de ventes, des données de journaux de bord/fiches de pêche et des données VMS (source : DGAMPA et réalisation technique : Ifremer). Cette source de données est utilisée pour les navires de plus de 12 mètres par simple cumul des productions. Pour la façade Méditerranée continentale, à partir de 2019, cette source de données est également utilisée pour les navires de moins de 12 mètres. Les données ne couvrant pas toujours la totalité de l'activité de pêche, elles sont extrapolées pour produire des estimations de capture pour l'ensemble de la flottille des moins de 12 mètres.
- A noter : les données de déclarations de thon rouge enregistrées dans la base Sathoro de la DGAMPA n'étant pas transmises au SIH de l'Ifremer, elles ne peuvent être utilisées dans les fiches de synthèse. Les productions de thon rouge sont donc largement sous-estimées.

Espèce	Tonnage (T) 2018		Tonnage (T) 2019		Tonnage (T) 2020		Tonnage (T) moyen 2018 - 2020		Valeur (k€) moyenne 2018 - 2020		Prix moyen calculé (€/kg) 2018 - 2020	
	Tonnage	%	Tonnage	%	Tonnage	%	Tonnage	%	Valeur	%	Prix	%
Sar commun	12	10 %	26	15 %	80	25 %	39	292	7,41			
Bar européen	20	17 %	33	19 %	42	13 %	32	607	19,19			
Dorade royale	12	10 %	27	15 %	56	17 %	31	407	12,93			
Congre d'Europe	20	17 %	12	7 %	41	13 %	24	92	3,76			
Pagre rouge	10	8 %	7	4 %	15	5 %	11	121	11,36			
Denté commun	9	8 %	9	5 %	12	4 %	10	214	20,79			
Dorade grise	0,97	<1 %	0,47	<1 %	16	5 %	6	15	2,58			
Oblade	0,03	<1 %	9	5 %	5	1 %	4	14	3,17			
Dorade rose	0,88	<1 %	5	3 %	6	2 %	4	46	11,43			
Anguille d'Europe 	6	5 %	2	1 %	2	<1 %	4	22	6,20			
Pageot commun	3	3 %	4	3 %	2	<1 %	3	29	8,95			
Merlu européen 	0,15	<1 %	3	2 %	4	1 %	2	18	7,27			
Murène de la Méditerranée	0,27	<1 %	3	2 %	3	<1 %	2	10	4,50			
Bogue	2	2 %	3	2 %	1	<1 %	2	2	1,12			
Centrolophe noir	5	4 %	0,34	<1 %	0,29	<1 %	2	0,94	0,49			
Raie bouclée	3	2 %	0,61	<1 %	2	<1 %	2	12	6,54			
Espadon 	0,48	<1 %			0,33	<1 %	0,27	4	13,49			
Sardine commune 	0,09	<1 %					0,03	0,03	1,08			
Germon 					0,08	<1 %	0,03	0,09	3,50			
Rouget de vase 							0,00	0,01	6,69			
Autres espèces	15	12 %	29	17 %	34	11 %	26	191	7,35			
Total (toutes espèces confondues)	121	100 %	175	100 %	321	100 %	206	2 097	10,19			

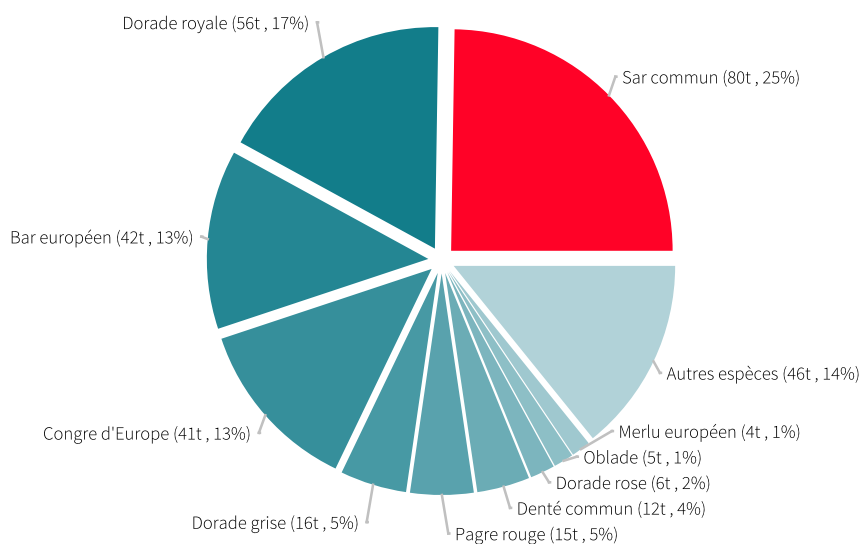
Statut des stocks :

 Stock reconstituable  Stock surpêché  Stock surpêché et dégradé  Stock effondré

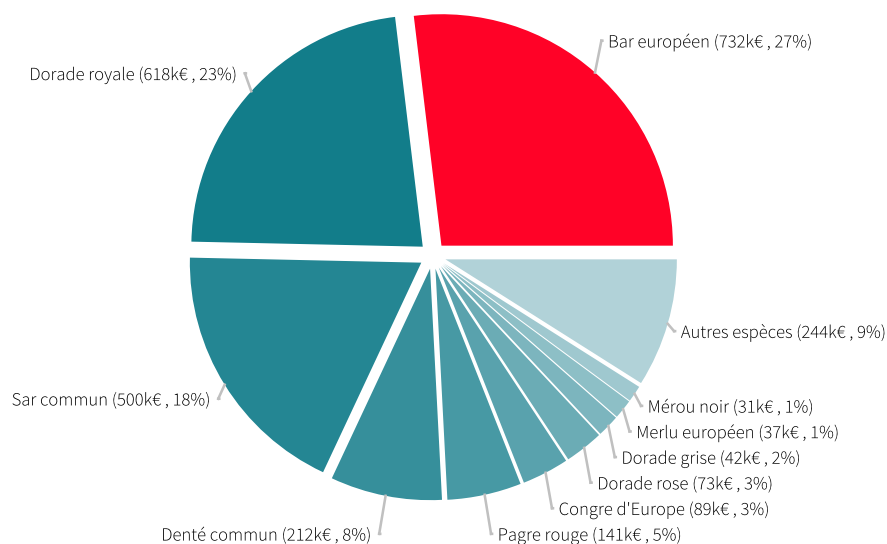


Composition spécifique des captures en 2020

EN VOLUME

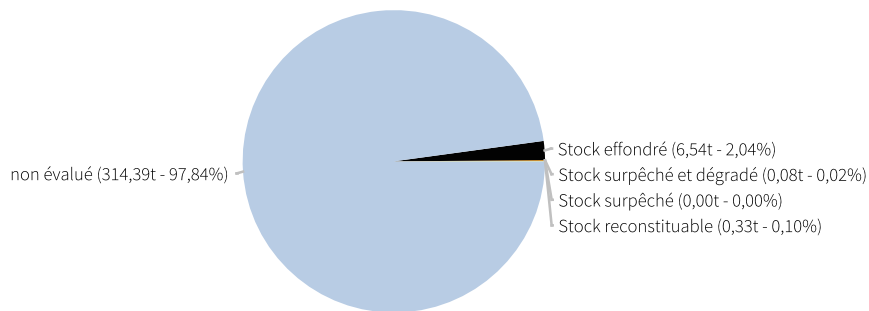


EN VALEUR



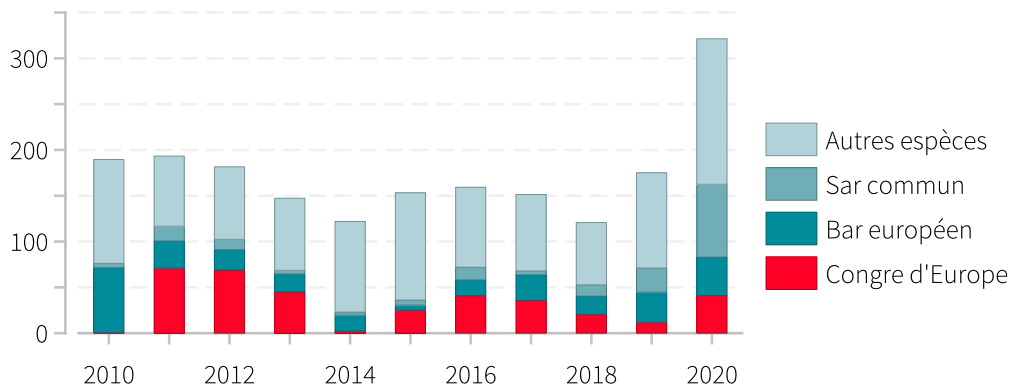


Production cumulée par statut des espèces en 2020

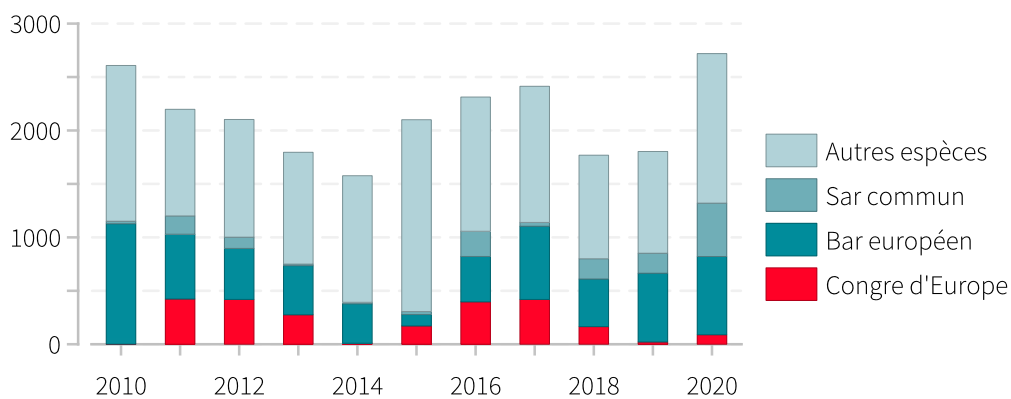


Evolution de la production totale par espèce et part des 3 espèces principales

Quantité totale débarquée (t)



Valeur totale débarquée (k€)



Cofinancements





Activité des navires de pêche

Palangres calées - Espèces profondes

Façade MÉDITERRANÉE

Navires de moins de 12 mètres inscrits au fichier flotte

2020





Présentation de la synthèse

Ce document est réalisé dans le cadre du projet « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) de l'Ifremer, qui constitue le réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages associés. Ce projet s'inscrit dans la mission de service d'intérêt public de l'Ifremer consistant à « connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ». Outre la collecte des données pertinentes permettant l'analyse du secteur des pêches, le SIH a en charge l'élaboration d'indicateurs sur les flottilles de pêche et leur restitution sous forme de synthèses aux différents acteurs de la filière pêche et du grand public.

Méthodologie

Ce type de synthèse est réalisé grâce à la mise en place d'une méthodologie standard de suivi des activités des navires, et à l'existence depuis 2001 d'un réseau d'observateurs Ifremer complété par des partenaires sous-traitants. Les indicateurs présentés portent sur la flotte de pêche en 2020 : ils synthétisent ainsi l'ensemble des données 2020 des navires inscrits au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC) et présents sur les quartiers maritimes de la façade Méditerranée. L'adhésion des comités professionnels, l'accueil des marins enquêtés et la collaboration de la direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (DGAMPA) sont par ailleurs précieux pour mener à bien ce projet.

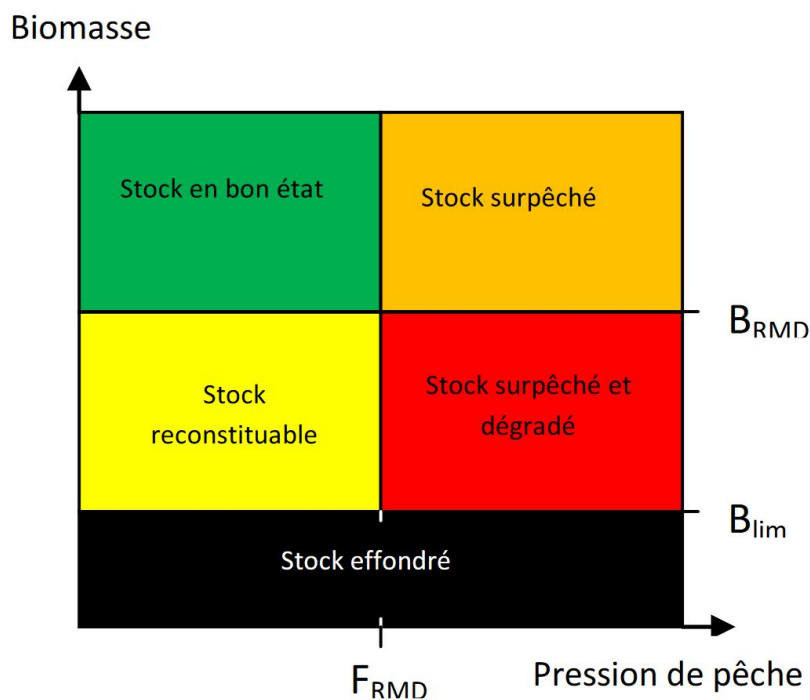
Source de données

Le présent document est une restitution globale des données disponibles au sein du SIH sur les navires de pêche français, et en particulier :

- le fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC), qui référence l'ensemble des navires de pêche professionnelle de la flotte française et leurs caractéristiques techniques (source : DGAMPA) ;
- les données déclaratives de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord pour les navires de 10 mètres et plus, et des fiches de pêche pour les navires de moins de 10 mètres (source : DGAMPA). A noter toutefois que ces données **n'incluent pas** les déclarations de thon rouge enregistrées dans la base Sathoro de la DGAMPA ;
- les données de ventes des navires de pêche professionnelle, essentiellement constituée des ventes en criée (source : DGAMPA) ;
- les données « Sacrois » correspondent aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données déclaratives et des données VMS (source : DGAMPA et réalisation technique : Ifremer) ;
- Les données « Obsdeb » correspondent aux données d'échantillonnage des marées au débarquement des navires de moins de 12 mètres. Elles ont été collectées sur la façade Méditerranée jusqu'en 2018 inclus pour pallier au flux déclaratif incomplet, et permettent d'estimer par échantillonnage les efforts et captures (source : DGAMPA et réalisation technique : Ifremer). Le suivi a été arrêté à partir de 2019 du fait de l'amélioration du flux déclaratif.
- les données d'enquêtes « Activité » réalisées chaque année par le réseau des observateurs du SIH pour l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC. Ces enquêtes visent à reconstituer le calendrier d'activité mensuel des navires, à partir du flux déclaratif quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, ce calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, les différents métiers pratiqués. Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée (source : Ifremer - DGAMPA).



- Les données sur l'état des stocks exploités (bon état, reconstituable, surpêche, surpêché et dégradé, effondré). La classification repose à la fois sur le niveau d'exploitation (F) de chaque stock et son niveau de biomasse de reproducteur (B) au regard des seuils de référence compatibles avec l'objectif de rendement maximal durable, respectivement FRMD et BRMD ou une approximation de BRMD (Bref). Un stock est considéré en bon état s'il est à la fois non surpêché ($F \leq FRMD$) et s'il présente une biomasse 'non dégradée', c'est à dire supérieure au seuil de référence (Bref). Lorsque la biomasse est inférieure à une biomasse dite 'limite' (Blim), le stock est considéré effondré, quel que soit le niveau d'exploitation. Le tableau ci-dessous apporte plus de précision sur la classification retenue :



Pour plus de détails, voir https://peche.ifremer.fr/content/download/159248/file/Diagnostic_2021_d%C3%A9barquements_fran%C3%A7ais.pdf

NB : Seuls les navires inscrits au fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC) sont pris en compte dans cette synthèse.

Ainsi, si des pêcheurs à pied professionnels sont actifs sur la zone d'étude, mais ne disposent pas d'un navire de pêche inscrit au fichier FPC, alors leur activité ne sera PAS restituée dans ce document. Il en est de même pour les navires non inscrits au fichier FPC.

Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :

<http://www.ifremer.fr/sih> - Rubrique "Publication"

Contact du Système d'Informations Halieutiques :

harmonie@ifremer.fr



Chiffres clés en 2020 pour les navires pratiquant ce métier toutes espèces confondues



21

navires inscrits au FPC

47 t

volume débarqué estimé

451 177 €

valeur débarquée estimée

Caractéristiques techniques du navire moyen

1,3

personnes à bord

110

kW



8,8

m de longueur

4

U.M.S. de jauge

30

ans

Répartition des navires par catégorie de longueur

< 6 m



5 %

[6-10[m



71 %

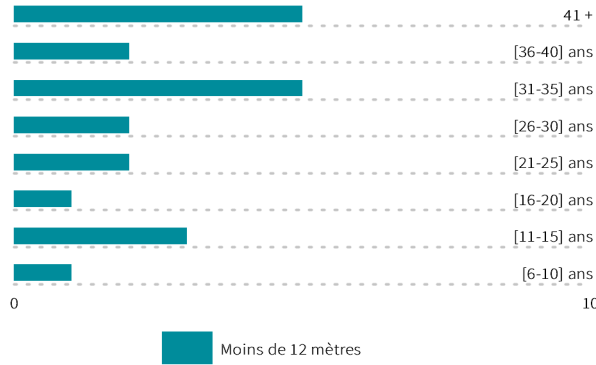
[10-12[m



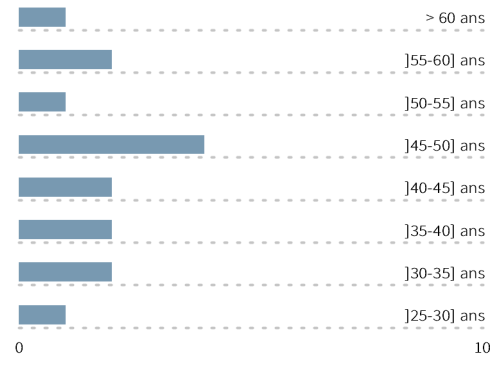
24 %



Age des navires

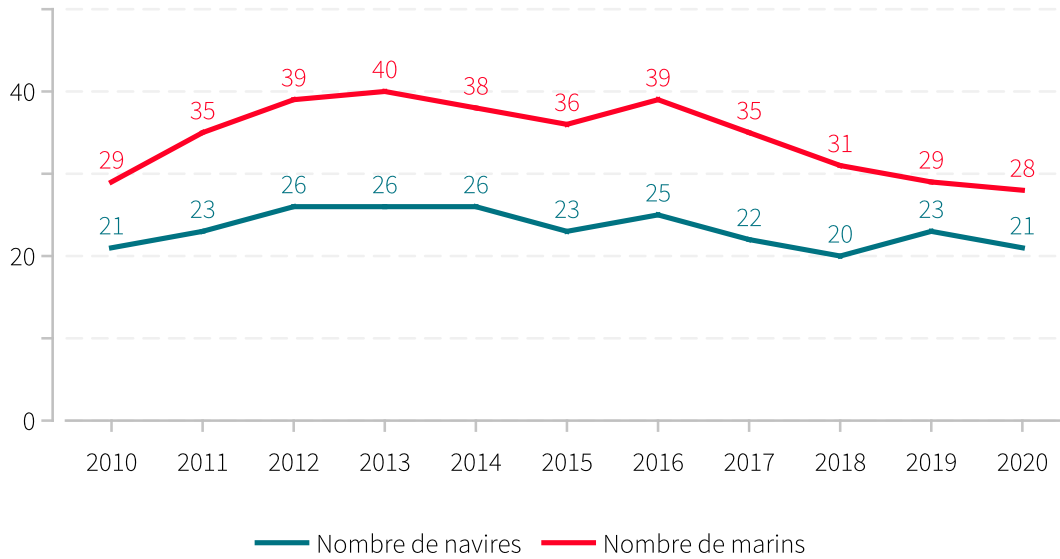


Age des armateurs



(71% du total des armateurs)

Evolution du nombre de navires et du nombre de marins entre 2010 et 2020

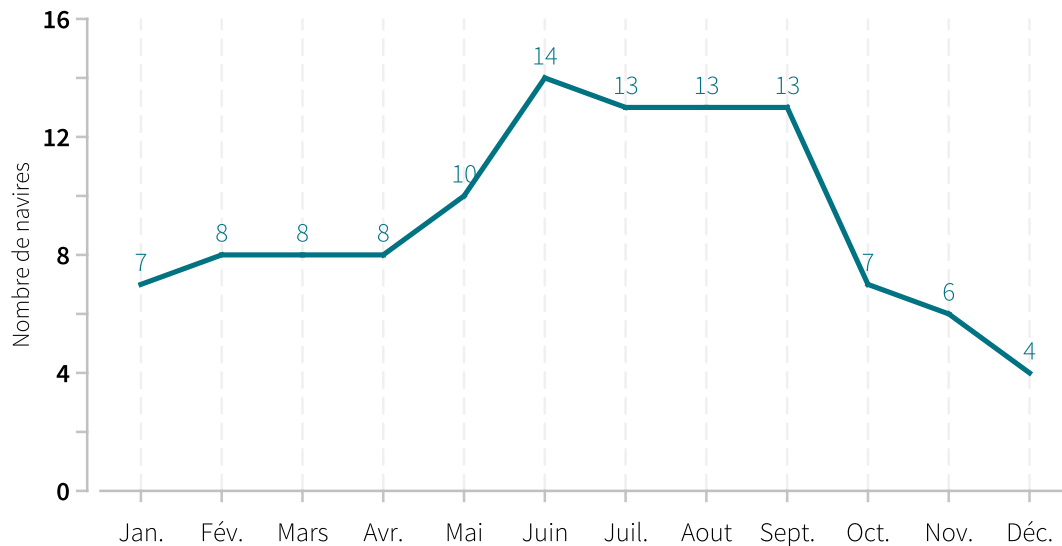




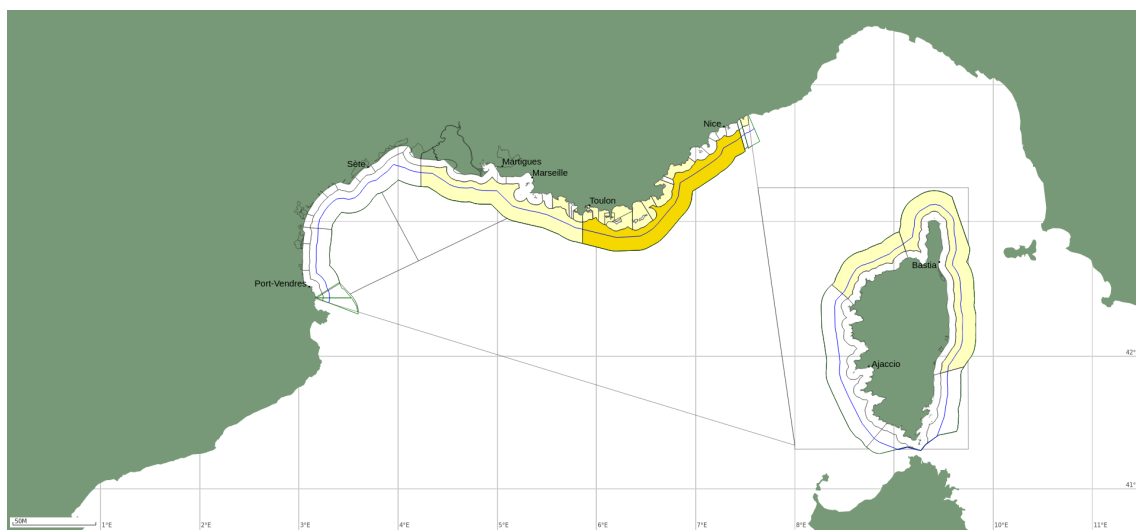
Activité des navires

La pratique du métier **Palangres calées - Espèces profondes** en 2020 représente **111** mois d'activité cumulés sur les 21 navires pratiquant ce métier, soit **5,3** mois d'activité en moyenne par navire.

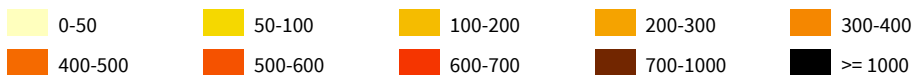
Saisonnalité du métier en 2020



Zones de pêche fréquentées en 2020 pour le métier



Activité en nombre de mois-navires



— Secteurs statistiques Méditerranée



Métiers complémentaires en 2020

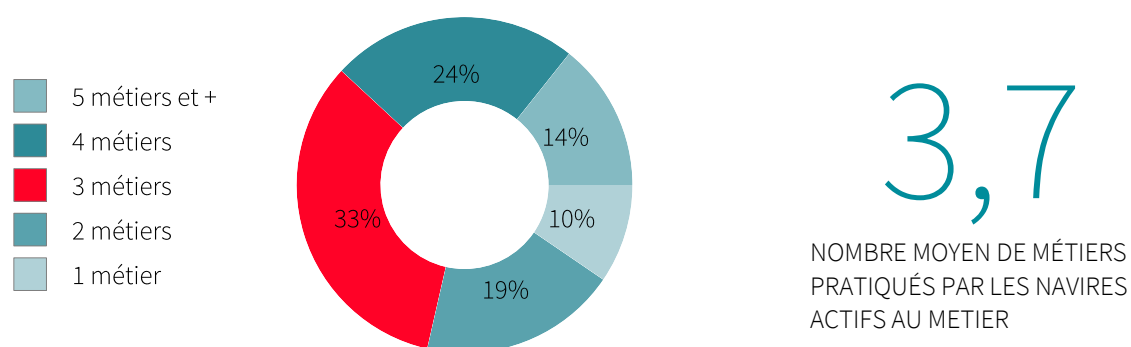
Les navires actifs au métier Palangres calées - Espèces profondes pratiquent en complément les métiers présentés dans le tableau ci-dessous.

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR MÉTIER

Métiers	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Palangres calées - Espèces profondes	7	8	8	8	10	14	13	13	13	7	6	4
Trémails - Poissons démersaux	3	4	5	4	4	5	4	4	4	4	3	3
Palangres dérivantes - Grands pélagiques				3	5	6	8	8	6	5	3	2
Palangres calées - Poissons démersaux	2	3	3	4	7	6	4	5	5	2	2	2
Filets maillants calés - Poissons démersaux	2	2	1	2	3	3	3	3	2	2	2	2
Trémails - Crustacés	1	1		2	4	3	3	3	3			
Trémails et filets maillants combinés - Poissons démersaux	1	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1
Lignes de traîne - Poissons démersaux	1	2	1	2	2				2	1	1	
Trémails - Céphalopodes	1	3	2	2	1							
Plongée - Espèces démersales	1	2	1	1							1	1

de 0 à 3 navires
 de 4 à 6 navires
 de 7 à 10 navires
 de 11 à 14 navires

Polyvalence des navires concernés en termes de métiers pratiqués en 2020





Chiffres clés par rayon d'action des navires actifs au métier en 2020

Le rayon d'action est défini de la manière suivante :

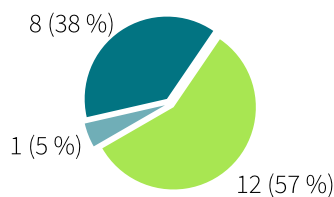
les navires exerçant majoritairement leur activité dans les 12 milles (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Côtiers** ».

Ceux exerçant majoritairement leur activité à l'extérieur de la bande côtière (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Large** ».

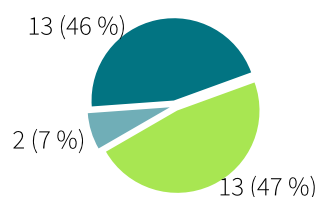
Enfin, ceux ayant exercé entre 25 et 75 % de leur activité à la côte ou au large sont qualifiés de « **Mixte** ».

En Méditerranée, l'activité de pêche côtière peut se faire en étang et/ou en mer plus ou moins proche de la côte. Les navires exerçant majoritairement leur activité dans ces zones (plus de 75 %) sont qualifiés de « **Étang et <3milles** ».

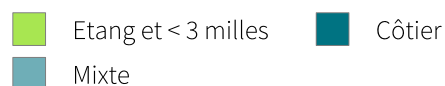
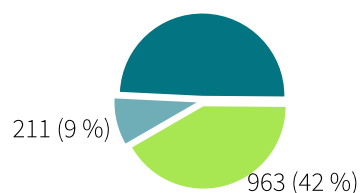
NOMBRE DE NAVIRES



NOMBRE DE MARINS



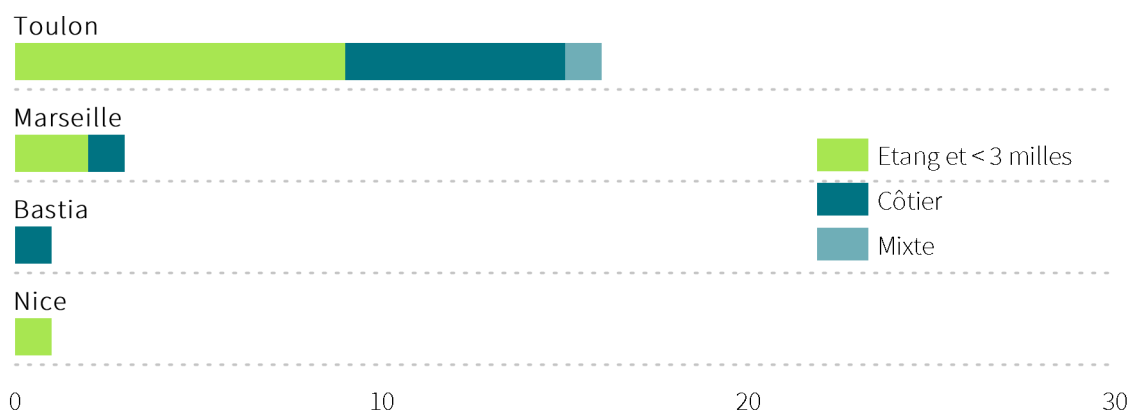
PUISSANCE TOTALE (KW)





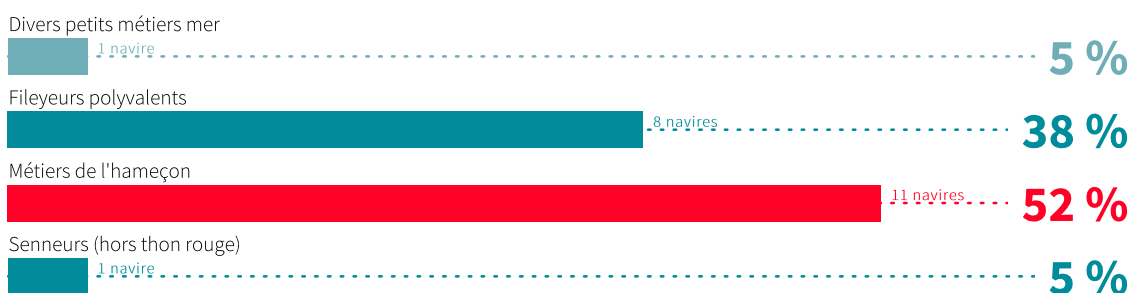
Répartition par lieu d'immatriculation et par rayon d'action des navires actifs au métier en 2020

NOMBRE DE NAVIRES



Répartition par flottille des navires actifs au métier en 2020

Cette section propose une partition de la flotte active à la pêche en prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés au cours de l'année. La flotte est ainsi subdivisée en flottilles, c'est-à-dire en groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaisons de métiers) durant l'année. Cette classification de navires par type permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Ainsi, un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, mais ne sera affecté qu'à une seule flottille.








Production des espèces principales du métier

Plusieurs sources de données sont utilisées pour estimer la production des navires de pêche selon les années et la façade :

- Les données « Obsdeb » correspondent aux données d'échantillonnage des marées au débarquement des navires de moins de 12 mètres. Elles ont été collectées sur la façade Méditerranée jusqu'en 2018 inclus pour pallier au flux déclaratif incomplet, et permettent d'estimer par échantillonnage les efforts et captures (source : DGAMPA et réalisation technique : Ifremer). Le suivi a été arrêté en Méditerranée à partir de 2019 du fait de l'amélioration du flux déclaratif. Les données Obsdeb sont donc utilisées dans ces fiches pour les navires de moins de 12 mètres, jusqu'en 2018 inclus.
- Les données « Sacrois » sont des estimations de captures et d'efforts de pêche par navire basées sur un algorithme de croisement des données de ventes, des données de journaux de bord/fiches de pêche et des données VMS (source : DGAMPA et réalisation technique : Ifremer). Cette source de données est utilisée pour les navires de plus de 12 mètres par simple cumul des productions. Pour la façade Méditerranée continentale, à partir de 2019, cette source de données est également utilisée pour les navires de moins de 12 mètres. Les données ne couvrant pas toujours la totalité de l'activité de pêche, elles sont extrapolées pour produire des estimations de capture pour l'ensemble de la flottille des moins de 12 mètres.
- A noter : les données de déclarations de thon rouge enregistrées dans la base Sathoro de la DGAMPA n'étant pas transmises au SIH de l'Ifremer, elles ne peuvent être utilisées dans les fiches de synthèse. Les productions de thon rouge sont donc largement sous-estimées.

Espèce	Tonnage (T) 2018		Tonnage (T) 2019		Tonnage (T) 2020		Tonnage (T) moyen 2018 - 2020	Valeur (k€) moyenne 2018 - 2020	Prix moyen calculé (€/kg) 2018 - 2020
	Tonnage (T)	%	Tonnage (T)	%	Tonnage (T)	%	Tonnage (T)	Valeur (k€)	Prix moyen (€/kg)
Dorade rose	19	83 %	32	81 %	32	68 %	28	385	13,95
Congre d'Europe	0,42	2 %	0,68	2 %	3	6 %	1	4	2,76
Merlu européen 			3	7 %	0,97	2 %	1	7	5,74
Dorade grise					3	6 %	1	3	2,70
Dorade royale	0,15	<1 %	0,01	<1 %	2	5 %	0,87	8	8,65
Espadon 	2	10 %	0,10	<1 %			0,78	21	27,30
Chinchard d'Europe			0,81	2 %	0,76	2 %	0,52	0,92	1,75
Germon 			1	4 %	0,18	<1 %	0,52	2	3,50
Serrans nca					0,70	1 %	0,23	0,61	2,60
Pagre rouge			0,25	<1 %	0,37	<1 %	0,21	2	8,36
Chinchards noirs nca	0,57	3 %					0,19	1	6,79
Rascasses nca			0,23	<1 %	0,13	<1 %	0,12	0,71	5,78
Cernier commun	0,14	<1 %	0,09	<1 %	0,05	<1 %	0,09	1	12,40
Sar commun	0,02	<1 %	0,17	<1 %	0,03	<1 %	0,07	0,74	10,36
Centrolophe noir			0,14	<1 %	0,02	<1 %	0,05	0,17	3,16
Pageot commun	0,15	<1 %	0,01	<1 %			0,05	0,73	14,17
Denté commun			0,08	<1 %	0,07	<1 %	0,05	1	21,38
Sabre argenté			0,12	<1 %	0,02	<1 %	0,05	0,22	4,79
Seiche commune					0,11	<1 %	0,04	0,45	12,26
Dentés, spares nca	0,11	<1 %					0,04	0,66	18,19
Autres espèces	0,04	<1 %	0,52	1 %	3	7 %	1	2	1,40
Total (toutes espèces confondues)	23	100 %	39	100 %	47	100 %	36	442	12,13

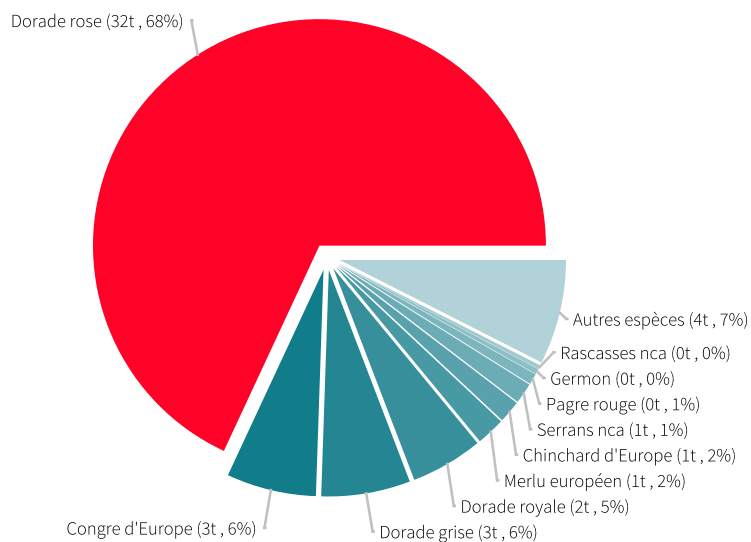
Statut des stocks :

 Stock reconstituable  Stock surpêché  Stock surpêché et dégradé  Stock effondré

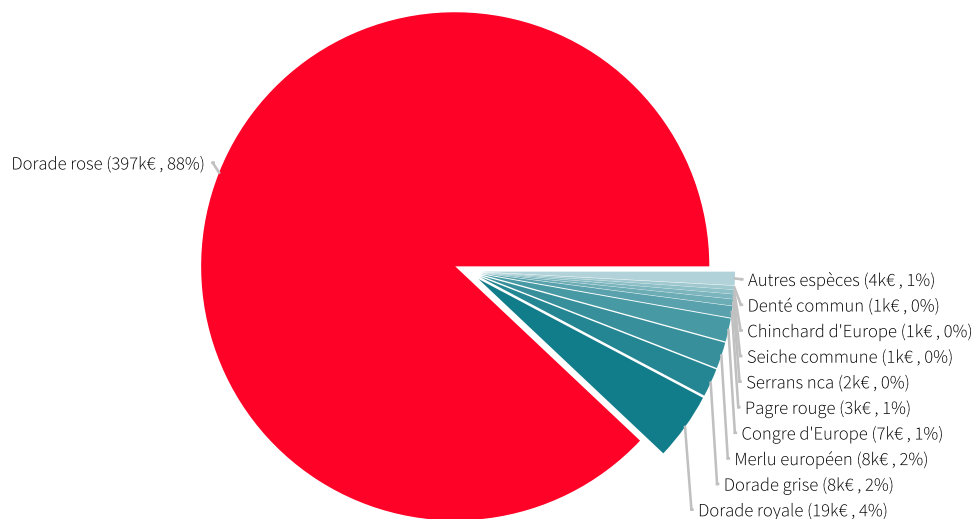


Composition spécifique des captures en 2020

EN VOLUME

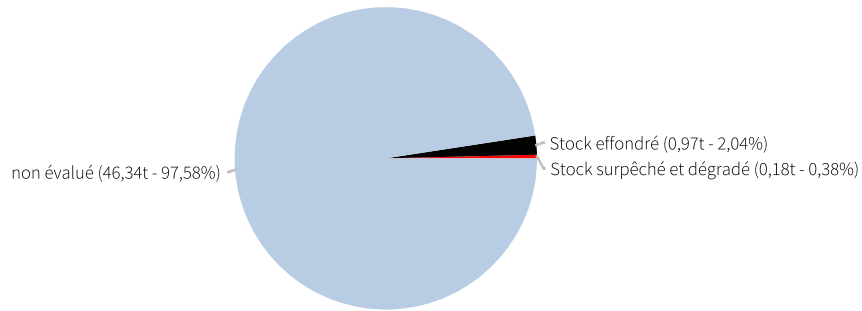


EN VALEUR



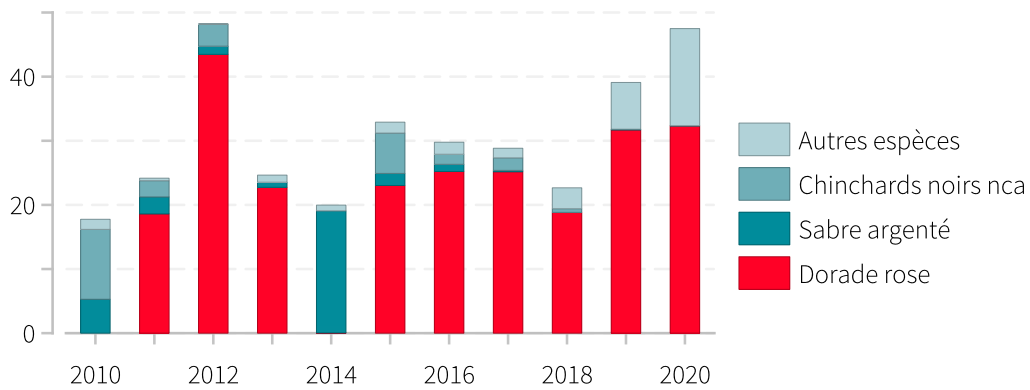


Production cumulée par statut des espèces en 2020

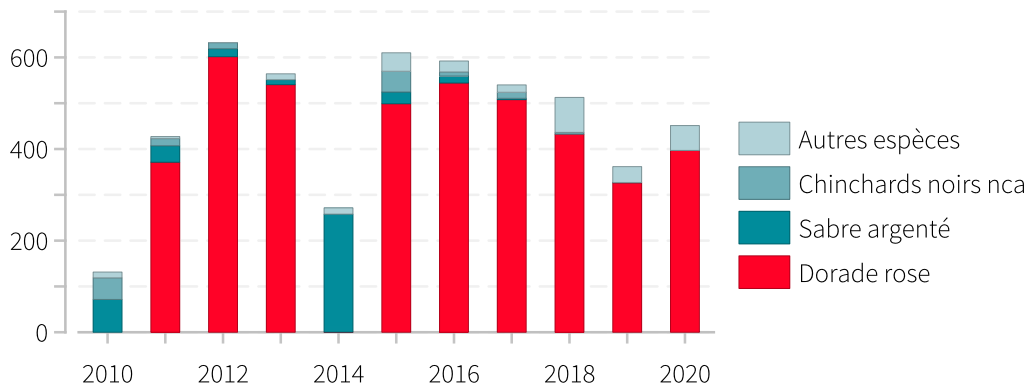


Evolution de la production totale par espèce et part des 3 espèces principales

Quantité totale débarquée (t)



Valeur totale débarquée (k€)



Cofinancements

